

Des questions qui persistent

Date : 5 juin 2014

Voici bientôt un an que le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine a décidé de doter les habitants du département d'une appellation qui leur a été volontairement cachée jusqu'au moment du vote... sur lequel il a en outre été formellement décidé qu'ils n'auraient rien à dire (une première en France).

Alors qu'une réforme territoriale est en cours, au terme de laquelle le Département serait appelé à disparaître, le sujet n'a bien sûr que plus d'acuité.

Et des questions demeurent :

- *Quels étaient les véritables objectifs du Conseil Général, et qu'en reste t'il ?*
- *Etait-il juridiquement compétent pour décider d'un « gentilé » ?*
- *Pourquoi a-t-on voulu cacher le marché qui a été confié à un publicitaire ?*
- *Que penser de la composition et de l'avis du « comité » improprement qualifié « d'experts », constitué et « encadré » (sic) par ce publicitaire ?*
- *Pourquoi avoir soudain totalement renoncé à associer les habitants ?*
- *Quel usage les médias font-ils de cette appellation, et pour quelles raisons ?*
- *Que sait-on de l'opinion des habitants, et quelle importance y accorde t'on ?*

Et je n'ai pas la prétention d'être exhaustif.